

Rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant ses visites bilatérales en Éthiopie et au Sénégal

Association parlementaire Canada-Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie et Dakar, Sénégal Du 9 au 14 octobre 2011

Rapport

L'Association parlementaire Canada-Afrique était représentée par l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, et coprésident de l'Association; M. David Christopherson, député et vice-président de l'Association; M^{me} Lois Brown, députée et vice-présidente de l'Association; l'honorable Terry Stratton, directeur de l'Association; l'honorable Jim Munson, sénateur et membre de l'Association et M^{me} Cheryl Gallant, députée et membre de l'Association. La délégation était accompagnée de M. Maxime Ricard, secrétaire exécutif de l'Association et de M. Michael Dewing, conseiller de l'Association.

OBJECTIFS

Les représentants de l'Association parlementaire Canada-Afrique se sont rendus à Addis-Abeba, en Éthiopie, et à Dakar, au Sénégal, du 9 au 14 octobre 2011, animés par les objectifs suivants :

- consolider les relations bilatérales et la coopération parlementaire;
- impliquer les parlementaires dans les questions de démocratie, de gouvernance et d'économie, et dans le rôle des médias;
- consulter les parlementaires et le personnel électoral au sujet des progrès concernant la tenue d'élections libres et justes;
- renforcer les relations avec les organisations régionales, notamment avec l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO);
- familiariser les délégués avec la situation de chaque pays et avec les activités du Canada dans la région par le biais de contacts avec des parlementaires, des fonctionnaires, des groupes de la société civile et des entreprises.

En même temps, la visite à Addis-Abeba, qui est le siège de l'UA, a fourni une occasion de rencontrer les responsables de la Commission de l'UA (le secrétariat de l'UA) pour discuter du fonctionnement de l'organisation et prendre connaissance de la contribution du Canada à celle-ci. Les délégués voulaient plus particulièrement :

- s'informer sur les efforts déployés par l'UA pour assurer la paix et la sécurité;
- s'informer sur les efforts déployés par l'UA pour régler les conflits, notamment en Somalie, au Soudan et en Afrique du Nord;
- s'informer sur l'état des objectifs de l'UA en matière d'intégration régionale et de développement économique;
- s'informer sur les efforts déployés par l'UA dans le secteur des femmes, du genre et du développement.

Pour atteindre ces objectifs, la délégation a rencontré des parlementaires et des représentants gouvernementaux éthiopiens et sénégalais, des responsables de l'UA, des représentants de partis politiques, des responsables canadiens, des représentants

d'entreprise, des journalistes et des membres d'organisations non gouvernementales. Elle s'est également rendue sur les lieux de projets de développement.

Principaux enjeux

L'Éthiopie est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique et l'un des plus puissants de la région de la Corne de l'Afrique. Depuis le rétablissement du gouvernement civil en 1991, elle connaît des difficultés pour réformer l'économie et institutionnaliser la démocratie. Il y subsiste en outre des tensions ethniques et religieuses de longue date. Quoiqu'elle accomplisse des progrès dans le domaine de la réduction de la pauvreté, beaucoup reste à faire. L'Éthiopie joue un rôle actif dans la région, notamment en Somalie et au Soudan.

Le Sénégal a été un modèle de stabilité en Afrique occidentale. Il existe toutefois une part d'incertitude à l'approche des élections de février 2012. Tandis que la capitale Dakar est assez développée, le reste du pays demeure pauvre. L'approvisionnement énergétique est limité et le taux de chômage est élevé chez sa forte population de jeunes. Le Sénégal participe activement au maintien de la paix en Afrique et ailleurs dans le monde.

L'Éthiopie et le Sénégal font partie des principales organisations panafricaines et de leurs organisations régionales respectives; ils sont tous deux membres de l'UA. L'Éthiopie est aussi membre du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Le COMESA est une communauté économique régionale (CER) composée de 19 membres, établie en Zambie. L'Autorité intergouvernementale pour le développement est une CER comprenant 7 membres, située à Djibouti; en dehors de la Somalie, tous ses membres sont aussi membres du COMESA. Pour sa part, le Sénégal est membre de la CEDEAO et de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La CEDEAO est une CER formée de 15 pays, ayant pour mission de promouvoir l'intégration économique. L'UEMOA, qui regroupe les 8 membres francophones de la CEDEAO, favorise la convergence monétaire et économique à l'échelle régionale.

Le Canada entretient de bonnes relations avec les deux nations, tous deux étant des pays de concentration de l'ACDI. L'Éthiopie est le troisième plus grand bénéficiaire de l'aide publique au développement du Canada. De surcroît, au cours de l'été 2011, les Canadiens ont donné plus de 70 millions de dollars pour venir en aide aux régions frappées par la sécheresse en Afrique orientale, notamment l'Éthiopie, montant à hauteur duquel le gouvernement du Canada a également contribué. Depuis le 21 octobre 2011, l'aide totale apportée par le gouvernement pour juguler cette crise s'élève à 142,75 millions de dollars¹. Le Sénégal et le Canada coopèrent par le truchement de la francophonie et dans les secteurs de la paix et de la sécurité. Leurs forces sont associées dans le cadre de la Mission des Nations Unies au Darfour.

http://acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/FRA-102014128-PCM.

¹ Agence canadienne de développement international, communiqué de presse, « La ministre Oda fait le point sur la crise humanitaire en Afrique de l'Est », 21 octobre 2011,

Les échanges commerciaux entre l'Éthiopie et le Canada sont modérés, mais en hausse. En 2010, les exportations de marchandises canadiennes ont avoisiné les 176 millions de dollars tandis que les importations en provenance d'Éthiopie se sont élevées à peu près à 15 millions de dollars. Le commerce canadien avec le Sénégal est lui aussi modeste. En 2010, le Canada a exporté pour environ 26 millions de dollars de marchandises et n'en a importé que pour 1 million de dollars.

Pendant sa visite, la délégation a engagé les parlementaires et d'autres participants dans le processus politique sur des questions comme la tenue d'élections libres et justes, le rôle des parlementaires, la liberté de la presse et les droits de la personne. Elle a également étudié des sujets se rapportant au commerce et aux possibilités d'accroître la participation canadienne auprès de ces deux pays.

La délégation avait pour autre objectif de faire acquérir à l'Association une meilleure compréhension du rôle que jouent les organisations régionales africaines dans la promotion de l'intégration. Comme ce fut le cas lors de précédents voyages, la délégation était intéressée d'observer de quelle manière l'Éthiopie et le Sénégal coopèrent avec leurs partenaires régionaux par l'entremise d'organismes tels que le COMESA, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la CEDEAO et l'UEMOA.

La visite à Addis-Abeba s'est axée principalement sur l'UA et sur son rôle dans l'intégration continentale. Lancée en 2002, l'UA est active dans le domaine de la paix et de la sécurité, mais elle n'obtient pas autant de succès sur le plan de l'intégration économique. L'organisation dispose d'une capacité limitée et dépend de sources externes pour une grande partie de son financement. Par exemple, le nouveau bâtiment de son siège à Addis-Abeba, dont la construction est bientôt achevée, a été financé par la Chine.

La délégation était intéressée de savoir quelle tournure prenait le débat entourant le bien-fondé de la création immédiate d'une union de tous les pays africains par rapport à l'adoption d'une approche étapiste reposant sur les organisations régionales. La délégation était aussi intéressée par la coopération entre les Nations Unies (ONU) et l'UA dans des régions telles que le Darfour.

ÉTHIOPIE

A. Contexte

La République fédérale démocratique d'Éthiopie est un pays sans littoral de l'Afrique orientale. Forte d'une population de 91 millions d'habitants, elle est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique. Plus ancien pays indépendant de l'Afrique, l'Éthiopie peut faire remonter son histoire à quelque 2 000 ans. Elle n'a jamais été colonisée, à l'exception de l'occupation italienne de 1936 à 1941. L'empereur Hailé Sélassié a dirigé le pays de 1930 à 1974, date de sa destitution par les forces armées. L'armée a établi un gouvernement totalitaire socialiste appelé le Derg (ou Comité). Au départ populaire, le gouvernement a mené une campagne de « terreur rouge » au cours de laquelle des milliers de personnes ont été tuées, ce qui a donné lieu à l'ascension de nombreux groupes rebelles.

En 1991, le Derg a été renversé par l'un d'entre eux, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE), sous la direction de Meles Zenawi. Une nouvelle constitution a été adoptée et lors de la tenue des premières élections multipartites en 1995, le FDRPE a remporté une victoire écrasante et Meles est devenu premier ministre. Le FDRPE a continué à gagner les élections en 2000, 2005 et 2010.

Pendant l'été 2011, l'Éthiopie a été touchée par la terrible sécheresse qui a frappé la Corne de l'Afrique. Quelque 4,5 millions d'Éthiopiens ont eu besoin de l'aide humanitaire et de nombreux camps ont été dressés en Éthiopie pour loger des réfugiés venus de Somalie.

Bien que l'Éthiopie soit une démocratie, les partis de l'opposition sont faibles. En 2005, ils ont accusé le gouvernement de fraude électorale, et de nombreux citoyens ont été tués au cours de manifestations antigouvernementales. En 2009, un projet de loi a été adopté interdisant aux organismes d'aide étrangers de travailler dans le domaine des droits de la personne. Durant les élections de 2010, les partis de l'opposition ont accusé le gouvernement de harcèlement, et seuls deux membres de l'opposition ont été élus à la Chambre des représentants du peuple qui compte 547 sièges. Une mission d'observation des élections de l'Union européenne – à laquelle participait le Canada – a conclu que l'élection n'a pas respecté les normes internationales et que des mesures étaient « nécessaires pour accroître la participation et la capacité des partis de l'opposition² ». [traduction]

L'Éthiopie est un pays d'une grande diversité ethnique, qui compte plus de 77 groupes ethniques, et qui a été confronté à des soulèvements dans certaines régions. L'Érythrée a obtenu son indépendance en 1993 suite à un référendum et des groupes sont actifs dans la région de l'Ogaden.

L'économie de l'Éthiopie repose sur l'agriculture. Elle représente environ 45 % du produit intérieur brut (PIB) et 85 % de l'emploi total. Le secteur est vulnérable du fait des fréquentes sécheresses, des mauvaises pratiques culturales et de l'infrastructure insuffisante³. Bien que l'Éthiopie soit une nation parmi les plus pauvres du monde – près de 40 % de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour⁴ – elle jouit d'une économie dont la croissance est l'une des plus rapides d'Afrique.

L'Éthiopie réalise des progrès impressionnants dans la lutte contre la pauvreté. Elle est sur la bonne voie pour achever six des huit objectifs du Millénaire pour le développement. Le gouvernement s'emploie à accroître la sécurité alimentaire et améliorer les services de base notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. La situation macroéconomique reste tout de même précaire et le pays est en proie à une inflation à deux chiffres. L'Éthiopie demeure sensible aux chocs, tels que

⁴ Agence canadienne de développement international, Éthiopie, http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/JUD-124141017-QH6.

² Mission d'observation électorale de l'Union européenne, Final Report: House of People's Representatives and State Council Elections, mai 2010, http://www.eueom.eu/files/pressreleases/english/final-report-eueom-ethiopia-08112010 en.pdf.

³ Agence centrale de renseignements, World Factbook, « Ethiopia », https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/et.html.

la récente sécheresse⁵. Elle enregistre aussi des taux de natalité parmi les plus élevés du monde, avec environ 43 naissances pour 1 000 habitants (comparé à plus ou moins 10 naissances au Canada pour 1 000 habitants). L'espérance de vie à la naissance est d'à peu près 56 ans. Le taux de mortalité maternelle est élevé – 470 décès pour 100 000 naissances vivantes (par rapport à 12 décès pour 100 000 naissances vivantes au Canada). La mortalité infantile a diminué, mais reste néanmoins forte – 77 enfants sur 1 000 décèdent avant l'âge de un an (contre 5 décès pour 1 000 enfants au Canada)⁶.

L'Éthiopie joue un rôle actif dans les affaires africaines et mondiales. Ses relations avec son voisin immédiat, l'Érythrée, ont été tendues. Une guerre frontalière a fait rage de 1998 à 2000 quand les deux parties ont signé l'accord de paix d'Alger. Une paix précaire règne à la frontière le long de laquelle les deux pays conservent un grand nombre de troupes stationnées. Les relations avec la Somalie ont également été tendues. L'Éthiopie voit l'instabilité en Somalie comme une menace à la sécurité et elle se méfie des revendications somaliennes à l'égard de la région de l'Ogaden. Les troupes éthiopiennes ont fait des incursions périodiques contre les militants islamistes en Somalie.

Les relations entre l'Éthiopie et le Soudan sont bonnes. Du Soudan provient la majorité du pétrole de l'Éthiopie. Par conséquent, cette dernière surveille de près la situation au Soudan du Sud. Elle a aussi pris part aux opérations de maintien de la paix dans la région contestée de l'Abyei entre le Soudan et le Soudan du Sud, ainsi qu'au Darfour. L'Éthiopie a des relations pacifiques avec Djibouti, qui fait office de port principal de l'Éthiopie. Des tensions sont survenues entre l'Éthiopie et l'Égypte au sujet du Nil qui prend sa source dans les montagnes éthiopiennes. Les Éthiopiens envisagent de construire le Grand barrage du Millénaire sur ce fleuve – un projet hydroélectrique de 5 000 mégawatts.

L'Éthiopie entretient d'une façon générale de bonnes relations avec l'Occident, qui la considère comme un rempart contre les groupes islamiques radicaux de la région de la Corne de l'Afrique.

Ces dernières années, l'Éthiopie a noué des liens plus étroits avec la Chine qui y a réalisé des investissements économiques substantiels et qui devient un partenaire commercial de plus en plus important.

Le Canada a généralement de bons rapports avec l'Éthiopie. L'Éthiopie a fermé son ambassade à Ottawa en 2010 pour des raisons économiques, mais elle a un consulat à Toronto. L'Éthiopie est un pays de concentration de l'ACDI en vertu du Plan d'action pour accroître l'efficacité de l'aide et elle est la troisième plus grande bénéficiaire de l'aide publique canadienne au développement. Les programmes mettent l'accent sur la sécurité alimentaire, les enfants et les jeunes, et les institutions publiques. Le Canada surveille étroitement la situation des droits de la personne et de la gouvernance en Éthiopie. Les échanges commerciaux entre l'Éthiopie et le Canada sont modérés, mais

⁵ Ibid.

⁶ Agence centrale de renseignements, World Factbook, « Ethiopia », op. cit.

en progression et les entreprises canadiennes participent à l'exploration minière ainsi que pétrolière et gazière.

B. L'Union africaine

Addis-Abeba est le siège de l'UA, qui regroupe des représentants de la plupart des pays africains et organismes des Nations Unies.

En 2000, le colonel Mouammar Kadhafi de Lybie a été le fer de lance d'un mouvement visant à remplacer l'Organisation de l'unité africaine (OUA) par l'UA. Fondée en 1963, l'OUA a œuvré pour abolir le colonialisme et promouvoir l'unité et la solidarité entre les États africains nouvellement libérés. Elle s'est notamment opposée à l'apartheid en Afrique du Sud. L'UA, qui a été lancée en 2002, est censée avoir un caractère plus économique, à l'instar de l'Union européenne⁷.

L'UA est composée de tous les pays africains à l'exception du Maroc. Elle vise à :

- soutenir l'unité, la solidarité et la paix entre les États africains;
- faire valoir et défendre les positions africaines communes sur des questions d'intérêts partagés;
- favoriser les droits de la personne, les principes démocratiques et la bonne gouvernance;
- faire progresser le développement dans les États membres en encourageant la recherche et en s'efforçant d'éradiquer les maladies évitables;
- préconiser le développement durable et l'intégration politique et socioéconomique, notamment par une coordination et une harmonisation de la politique entre les diverses communautés économiques régionales du continent⁸.

Les principaux organes de l'UA sont :

- l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement. Elle se réunit au moins une fois par an pour définir les priorités et les politiques communes.
- Le Conseil exécutif. Constitué des ministres des Affaires étrangères des États membres, il détermine les questions à soumettre à l'Assemblée et il coordonne les politiques, les activités et les initiatives de l'UA.
- Le Comité des représentants permanents. Formé des représentants permanents à l'UA, il prépare le travail du Conseil exécutif.
- La Commission. Secrétariat permanent de l'organisation, elle se compose du président, du vice-président et de huit commissaires.

⁷ Encyclopædia Britannica Online, African Union (AU), 2010, http://search.eb.com/eb/article-9003949.

⁸ Europa World Online, African Union (AU), http://www.europaworld.com/entry/int-org_au.

 Le Parlement panafricain (PAP). Formé de cinq députés (dont au moins une femme) de chaque État membre de l'UA, le PAP ne dispose actuellement que de pouvoirs consultatifs⁹.

Le Canada considère l'UA comme un partenaire important et son soutien « est axé sur le développement institutionnel et l'exécution de son mandat de paix et de sécurité sur le continent 10 ». L'aide de l'ACDI à l'UA « préconise le renforcement de la capacité d'un nombre d'institutions régionales choisies afin de stimuler la croissance et d'accroître la sécurité alimentaire 11 ». L'ambassadeur du Canada en Éthiopie est aussi un représentant permanent à l'UA.

C. Rencontres

1. Visite d'un projet agricole

La délégation s'est rendue dans une ferme à Debre Zeit Ada'a à la périphérie d'Addis-Abeba pour s'informer sur un projet de l'ACDI intitulé Amélioration de la productivité et du succès sur le marché des agriculteurs éthiopiens. Le projet quinquennal est mis en œuvre par l'Institut international de recherche sur le bétail au nom du ministère de l'Agriculture et du Développement rural éthiopien. Le projet vise à améliorer la production agricole par un développement axé sur le marché, comme la culture de pois chiches, qui sont très demandés. Cela exige l'adoption des technologies appropriées, le partage des connaissances par les agriculteurs, le renforcement de leur capacité à innover et la promotion de solutions de rechange éprouvées.

Sur les lieux du projet, la délégation a visité un centre de formation d'agriculteurs; les représentants se sont informés sur des variétés de cultures améliorées et ont pu constater les ressources dont les agriculteurs disposent pour acquérir des connaissances et partager les renseignements. Grâce à de meilleures pratiques agricoles, les agriculteurs de cette région ont augmenté leur production laitière et leurs recettes. Ils utilisent ces dernières pour envoyer leurs enfants à l'école.

Les membres de la délégation se sont ensuite rendus chez un producteur de lait local dont le revenu est passé de presque rien à environ 400 dollars par mois. Par le passé, l'agriculteur vendait du lait à ses voisins. Avec d'autres agriculteurs, il s'est maintenant organisé en groupes qui sont liés à des usines de traitement privées et coopératives. La vente est mieux organisée, les procédures sanitaires améliorées et les pertes moindres.

La délégation a poursuivi par la visite d'une coopérative agricole afin d'y observer un nouveau procédé de synchronisation des vaches laitières pour l'insémination artificielle. Il consiste à rassembler un grand nombre de vaches et à les faire examiner par un vétérinaire. Les vaches prêtes reçoivent une injection d'hormones pour qu'elles puissent être inséminées artificiellement deux semaines plus tard. Ce procédé permet

¹⁰ Affaires étrangères et Commerce international Canada. Canada et l'Union africaine, juillet 2008, http://www.international.gc.ca/ssa-ass/region/african_union_africaine.aspx?lang=fra&view=d.

⁹ Europa World Online, African Union – Organization, http://www.europaworld.com/entry/wb02062.io.txt.104.

¹¹ Agence canadienne de développement international, Programme régional panafricain, http://www.acdicida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/NAD-37101441-KVQ.

au vétérinaire de féconder quelque 500 vaches sur une période de deux semaines, soit dix fois plus qu'auparavant. Voilà un exemple illustrant comment le travail sur le terrain peut résoudre les principaux problèmes, a-t-on confié à la délégation.

2. Rencontre avec les responsables de la Commission de l'Union africaine

La délégation a organisé une table ronde réunissant Son Excellence Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine; Son Excellence Ramtane Lamamra, commissaire à la Paix et à la Sécurité; et Son Excellence Maxwell Mkwezalamba, commissaire aux Affaires économiques.

M. Ping a reconnu que le Canada a toujours été un partenaire stratégique de l'Afrique. Il a souligné la contribution active du Canada au développement et aux efforts de maintien de la paix.

M. Ping a ensuite évoqué les quatre piliers stratégiques de l'UA. Le premier pilier est la paix et la sécurité. Rappelant le génocide rwandais et la guerre en République démocratique du Congo, M. Ping a insisté sur la nécessité d'éviter que de tels événements se reproduisent. Il a indiqué que la communauté internationale est intervenue dans deux crises récentes : en Côte d'Ivoire et en Libye. Il a aussi mentionné deux conflits dans lesquels l'UA est actuellement impliquée : en Somalie où la piraterie peut être vue comme une menace à la paix dans le monde, et au Soudan, où l'UA et l'ONU collaborent dans le cadre d'une mission mixte au Darfour, une initiative sans précédent.

Les valeurs communes forment le deuxième pilier; elles tournent autour de la gouvernance, la démocratie et les droits de la personne. M. Ping a parlé du rétablissement de la démocratie dans trois des quatre pays ayant connu récemment des coups d'État (la Guinée, la Guinée-Bissau, le Niger et Madagascar). Il a précisé que l'UA travaille avec ses partenaires pour régler les problèmes de gouvernance. Il a aussi évoqué les difficultés d'infliger des sanctions, et il a ajouté que l'UA a besoin de l'aide de la communauté internationale pour appliquer ces sanctions.

Au sujet du troisième pilier – le développement, l'intégration et la coopération –, M. Ping a déclaré que la paix et la sécurité ne pouvaient exister sans développement.

Quant au quatrième pilier – les institutions et le renforcement de leur capacité –, M. Ping a convenu que l'UA a besoin d'améliorer sa capacité et a fait remarquer que le nombre de personnes employées pour faire tourner l'UA, environ un millier de personnes, était insuffisant. Il a également indiqué que l'organisation éprouve des problèmes budgétaires, qui sont réglés par une aide extérieure. Pour illustrer les difficultés financières de l'UA, M. Ping a cité en exemple les 500 dollars mensuels versés aux soldats de l'UA par rapport aux 1 800 dollars que touchent chaque mois les soldats de l'ONU.

Dans sa discussion avec la délégation, M. Ping a fourni des exemples de coopération entre l'ONU et l'UA. En Somalie, parce que l'ONU était réticente à s'engager, l'UA a dû intervenir. En République démocratique du Congo, l'ONU est intervenue avant la création de l'UA. L'ONU y a maintenant quelque 20 000 troupes. Au Soudan, l'UA est intervenue rapidement et l'ONU a rejoint l' dans le cadre d'une mission mixte. M. Ping a

ensuite évoqué plusieurs des problèmes concernant la coopération entre l'ONU et l'UA, comme leurs approches différentes à l'égard de l'intervention dans les pays d'Afrique. Il a notamment parlé des préoccupations de certains États africains au sujet de l'intervention de l'ONU en Libye, que certains ont vue comme une mission humanitaire qui s'est transformée en mission pour faire tomber le régime au pouvoir.

Les responsables de l'UA ont poursuivi en fournissant des explications sur la Force africaine prépositionnée (FAP), considérée comme une force d'intervention panafricaine. Une architecture globale est en place et cinq brigades régionales seront mises sur pied. La FAP respectera les normes onusiennes en matière de conduite humanitaire et de traitement de la population civile. L'UA envisage aussi de créer une force maritime pour combattre la piraterie et protéger les zones de pêche.

M. Mkwezalamba, commissaire aux Affaires économiques, a traité de l'intégration. Il a indiqué que l'UA travaille en étroite collaboration avec les huit communautés économiques régionales. Il a confié son espoir qu'un plan d'action soit adopté au prochain sommet de l'UA, en janvier 2012. Le plan d'action sera harmonisé avec le plan stratégique de l'UA et couvrira des domaines tels que le commerce, la coordination macroéconomique, la paix et la sécurité et les affaires sociales. Il a désigné un certain nombre de défis qui attendent les CER, notamment l'insuffisance de financement, la non-application des protocoles et le manque d'infrastructures.

M. Ping a conclu la réunion en soulignant que dans 20 ans, l'Afrique sera peuplée de plus d'un milliard d'habitants. Elle recèle de débouchés pour les investisseurs étrangers et le Brésil, la Chine et l'Australie sont fortement impliqués sur le continent. Parallèlement, il a admis que les 54 pays de l'Afrique doivent œuvrer pour réduire les obstacles dressés entre eux. Cela exige d'améliorer l'infrastructure, d'harmoniser les lois, de protéger les investisseurs et d'intégrer les marchés. Mentionnant qu'il existe deux approches à l'égard de l'intégration, l'approche descendante et l'approche consistant à utiliser les CER en tant que composante fondamentale, il a précisé qu'elles pouvaient être combinées.

3. Rencontre avec le chef adjoint du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine

La délégation a rencontré M. Colin Stewart, chef adjoint du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (BNUUA) et citoyen canadien. Le BNUUA a été créé en 2010 et Zachary Muburi-Muita, ancien représentant permanent kényan auprès de l'ONU, en a été nommé le premier chef¹².

M. Stewart a indiqué que l'ONU et l'UA voient toutes deux la nécessité du BNUUA. Du point de vue de l'ONU, les trois quarts de ses opérations de maintien de la paix sont menées en Afrique et elle éprouve des difficultés à financer les missions et à obtenir que des troupes y prennent part. L'UA, elle, souhaiterait participer davantage aux

http://www.un.org/apps/news/story.asp/html/www.wmo.int/story.asp?NewsID=35654&Cr=African+Union&Cr1=.

¹² Centre d'actualités de l'ONU, Kenyan diplomat chosen to lead UN office to the African Union, 18 août 2010,

opérations de maintien de la paix, mais en raison de sa capacité insuffisante pour intervenir, elle compte sur l'appui de l'ONU.

Le BNUUA a pour objectif de coordonner la représentation de l'ONU auprès de l'UA afin d'assurer la cohérence et l'efficacité. Il bénéficie d'un budget d'approximativement 10 millions de dollars. Il se concentre sur les questions politiques, la réforme du secteur de la sécurité et la démobilisation des anciens combattants. Il s'attache aussi à coordonner les activités avec des partenaires tels que l'Union européenne et les États-Unis.

M. Stewart a confié que des élections sont source de conflit potentiel en Afrique. Selon lui, poser les fondements d'une paix durable en assurant la transition d'États qui ne fonctionnent pas à des États prospères est un processus délicat, de longue haleine. Ce processus est mal compris, mais il demande plus qu'un maintien de la paix.

En ce qui a trait au renforcement de la capacité à l'UA, M. Stewart a expliqué que cela débordait le cadre de l'acquisition de nouvelles compétences et exigeait de renforcer les principes et valeurs sous-jacents de l'organisation. Étant donné le taux élevé de rotation du personnel, il a fait état de la nécessité d'établir des pratiques, des procédures et des politiques.

M. Stewart a discuté avec les membres de la délégation des points de vue de l'ONU et de l'UA sur la question de la Libye. Il a indiqué que le BNUUA souhaiterait mettre en place des mécanismes de consultation de l'UA qui entreraient en vigueur en temps de crise. M. Stewart a également parlé des autres mécanismes qui existent pour faire connaître la voix de l'Afrique à l'ONU, comme les pays africains membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

M. Stewart a fait valoir que l'UA a des objectifs analogues à ceux de l'ONU. Ses efforts de maintien de la paix sont fondés sur le modèle onusien, et elle est désireuse de s'engager dans des endroits où l'ONU hésite à aller, comme en Somalie. En revanche, tandis que l'UA dispose de conventions, de protocoles et de chartes de grande qualité, ils ne sont pas toujours appliqués. Le BNUUA souhaiterait réunir l'ONU et l'UA pour élaborer des systèmes d'alerte rapide qui permettent d'avertir la communauté internationale de potentiels points chauds. Dans cette optique, il tente de tisser des réseaux professionnels officiels qui soient plus systématiques que les voies informelles actuellement en place.

4. Rencontre avec les responsables de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

La délégation a rencontré M^{me} Jennifer Kargbo, secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA) ainsi que M. Adeyemi Dipeolu, chef du personnel attaché au Bureau de la secrétaire exécutive; M. Steven Karingi, directeur de la Division de l'intégration régionale, de l'infrastructure et du commerce; et M. Alan Kyerematen du Centre africain des politiques commerciales (CAPC).

M^{me} Kargbo a indiqué que la CENUA a pour objectif de faciliter la planification des politiques, en s'axant sur l'intégration régionale. Ses principaux piliers sont l'infrastructure, l'intégration économique, les questions sociales et les questions

politiques. La CENUA œuvre dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et s'efforce de traduire ses intentions en mesures concrètes. Elle soutient le commerce interafricain dans les domaines des barrières tarifaires et non tarifaires, de la convergence de la monnaie et de la gouvernance. Elle se concentre actuellement sur les domaines de la sécurité alimentaire, de l'énergie et du développement de l'infrastructure.

M^{me} Kargbo a poursuivi en déclarant que les CER sont les composantes fondamentales d'un processus pouvant aboutir à la création des États-Unis d'Afrique. Elle a informé que le COMESA, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) cherchent à créer une zone tripartite de libre-échange, et elle a ajouté que la plupart des CER ont l'intention de passer d'une zone de libre-échange à une union douanière, puis à un marché commun. Au sujet d'une monnaie commune, M^{me} Kargbo a indiqué que l'Afrique suit de près l'évolution de la situation en Europe. Dans les premiers temps, l'Afrique a besoin de permettre la convertibilité de la monnaie, ce qui ne se produira pas avant plusieurs années.

M^{me} Kargbo a confié que le seul problème majeur de l'Afrique est la question de l'accès au capital. Alors que de grandes sociétés ont accès au capital et que des entreprises informelles peuvent accéder à la microfinance, le problème se pose lorsque des entreprises informelles souhaitent devenir une petite ou moyenne entreprise (PME) officielle. Elles sont alors freinées par le manque de sûreté accessoire, d'équité et de capacité pour élaborer des projets pouvant être financés.

Interrogé sur le consentement des États africains à abandonner la souveraineté dans le processus d'intégration, M. Karingi a répondu que les États étaient disposés à céder une certaine souveraineté au profit d'institutions économiques régionales dignes de foi, comme des unions douanières. Ils sont moins enclins à renoncer à leur souveraineté dans le domaine de la sécurité.

Les membres de la délégation ont ensuite été renseignés sur les activités du CAPC, qui finance l'ACDI. Le travail du CAPC au sein de la CENUA consiste à renforcer la capacité commerciale des gouvernements africains et à accroître leur capacité à négocier. Le projet actuel de l'ACDI vise à renforcer la capacité commerciale des CER. D'après les responsables, les gens ne prennent pas le commerce au sérieux et les parlementaires ont un rôle à tenir pour leur apprendre que le commerce compte.

Les responsables ont aussi confié à la délégation que les Africains ont profité des préférences commerciales des Nord-Américains. De nouvelles entreprises ont été créées et elles montent dans la chaîne des valeurs. Parallèlement, il demeure des barrières techniques au commerce qui nuisent à l'aptitude des Africains à accéder aux marchés.

Pendant la rencontre, Mme Gallant a présenté des lanternes solaires DEL fabriquées par Glenergy Inc. de Petawawa en Ontario. Elle a aussi expliqué le modèle d'affaires de Glenergy Inc., qui fait appel à des entrepreneurs locaux afin de distribuer cette énergie solaire propre et abordable qui remplace l'éclairage alimenté aux énergies fossiles (kérosène). Le modèle d'affaires est jumelé avec du micro financement pour les entrepreneurs.

5. Rencontre avec le commissaire en chef de la Commission des droits de la personne de l'Éthiopie

La délégation s'est entretenue avec le commissaire en chef de la Commission des droits de la personne de l'Éthiopie, l'ambassadeur Tiruneh Zenna, ainsi que les membres de son personnel.

En précisant que la Commission n'a que six ans d'existence, le commissaire en chef Zenna a dit qu'elle est un organisme indépendant responsable envers le Parlement. Son action consiste à faire prendre conscience des droits de la personne et à y sensibiliser les parlementaires, la police, l'armée et les organisations de masse. Elle comprend six bureaux locaux et s'emploie à déléguer le pouvoir aux unités administratives les plus petites. Le commissaire en chef Zenna a mentionné que la plupart des violations des droits de la personne surviennent à l'échelle locale, où la sensibilisation aux droits de la personne est faible. La Commission s'occupe aussi actuellement de modifier le programme éducatif scolaire.

Le commissaire en chef Zenna a reconnu que la capacité de la Commission des droits de la personne de l'Éthiopie était petite, mais qu'elle augmentait, grâce à l'aide du gouvernement canadien. Il a évoqué les efforts déployés par la Commission pour mettre un terme aux pratiques traditionnelles préjudiciables — comme le mariage précoce et la mutilation génitale des femmes —, pour surveiller les prisons et observer les élections. L'objectif est de créer une culture des droits de la personne, et un plan d'action national visant les droits de la personne est en cours d'élaboration.

Dans sa discussion avec les membres de la délégation, le commissaire en chef Zenna a dit que la Commission des droits de la personne de l'Éthiopie avait publié un communiqué de presse à l'élection de 2010, mais qu'elle n'avait pas encore fait paraître son rapport détaillé. À propos des journalistes arrêtés en vertu de la loi sur l'antiterrorisme, il a répondu que la Commission prévoyait réaliser une étude de cette loi, mais qu'elle ne se prononcerait pas avant cela. Dans la même veine, la Commission ne s'est pas engagée sur la question de l'interdiction de l'homosexualité.

6. Rencontre avec le vice-président de la Commission de l'Union africaine, les ambassadeurs africains et le directeur de l'Institut international d'études stratégiques

La délégation a tenu une réunion avec le vice-président de la Commission de l'Union africaine, Son Excellence Erastus Mwencha; l'ambassadeur du Burkina Faso, Son Excellence Bruno Nongoma Zidouemba; l'ambassadeur de la République de l'Ouganda, Son Excellence Mull Katende; l'ambassadeur de la République gabonaise, Son Excellence André William Anguile; Son Excellence Michèle Lévesque, l'ambassadrice du Canada et le directeur de l'Institut international d'études stratégiques, M. Olusegun Akinsanya.

La réunion a débuté par une discussion sur l'intégration régionale et le rôle des CER. L'ambassadeur Zidouemba a souligné qu'en Afrique occidentale, les États participant à l'UEMOA, qui a une monnaie commune, ont abandonné une partie de leur souveraineté. Il a ajouté toutefois que tous les pays africains n'étaient pas aussi prêts à le faire.

M. Akinsanya a fait valoir que l'intégration met en jeu la société civile et le secteur privé. Concernant l'intégration à l'échelle du continent, il a déclaré que le colonel libyen Kadhafi avait incité à la création des États-Unis d'Afrique en une fois. Dans l'époque de l'après-Kadhafi, une vision progressive plus réaliste pourrait faire son chemin. Elle pourrait donner lieu à la libre circulation des personnes et des services et au droit à résider dans un autre pays et à monter une entreprise.

La discussion a ensuite tourné autour du rôle que le Canada peut jouer en Afrique. Le vice-président Mwencha a indiqué que le Canada appuyait le travail de l'UA, notamment dans des endroits comme le Soudan. Il a aussi fait mention de la participation du Canada dans le secteur minier. Il a regretté toutefois que le rôle du Canada n'ait pas été approfondi de façon systématique et il a souligné l'importance de créer une structure encadrant la participation canadienne.

L'ambassadeur Katende a évoqué les changements survenus en Afrique. Alors qu'elle était connue pour ses coups d'État, elle se caractérise aujourd'hui par des élections régulières. Les pays africains disposent en outre de commissions des droits de la personne et le continent d'une Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Il a admis que de gros efforts doivent être déployés dans le domaine des élections et des droits de la personne, et a demandé un partenariat stratégique avec le Canada pour définir des secteurs de coopération.

Ce thème a été repris par l'ambassadeur Anguile, ancien ambassadeur au Canada. Ce dernier a parlé des domaines dans lesquels l'Afrique et le Canada pouvaient coopérer et a insisté sur l'importance du partage de valeurs communes.

L'ambassadeur Katende a mis en avant l'importance d'un engagement durable avec le Canada et l'ambassadeur Zidouemba s'est enquis des intentions du Canada quant à l'établissement d'un partenariat stratégique avec l'Afrique.

Les membres de la délégation ont souligné qu'en tant que délégation multipartite, elle ne pouvait s'exprimer au nom du gouvernement du Canada. Elle a indiqué néanmoins qu'elle transmettrait leurs préoccupations dans le cadre d'un rapport qui sera déposé devant le Parlement. Les ambassadeurs africains ont dit qu'ils étaient favorables à ce que la délégation de parlementaires canadiens vienne assister au prochain Sommet de l'Union africaine qui se tiendra en janvier 2012.

La discussion a ensuite porté sur les mérites relatifs des régimes parlementaires et présidentiels, ainsi que sur les législatures unicamérales et bicamérales. Les difficultés d'intégrer les formes traditionnelles de gouvernement de l'Afrique – comme cela se passe au Botswana – ont aussi été abordées. Les participants à la discussion ont parallèlement reconnu que quel que soit le régime adopté, il existe des valeurs démocratiques universelles à respecter.

7. Rencontre avec le président de la Chambre des représentants du peuple

La délégation s'est rendue à la Chambre des représentants du peuple; elle y a rencontré le président, Son Excellence Ato Abadula Gemeda, ainsi que le président du Comité permanent des affaires étrangères, de la sécurité et de la défense [traduction],

Son Excellence Ato Tesfaye Daba Wakjira, l'honorable Seifu Kinfe, l'honorable Ayelech Eshete et l'honorable Tekele Tessema.

Le président Gemeda a présenté un aperçu de la Chambre des représentants du peuple. Les parlementaires éthiopiens ont ensuite expliqué la structure militaire de l'Éthiopie et ont indiqué que le ministre de la Défense est responsable envers le Parlement. Ils ont précisé que les dépenses militaires s'élèvent à environ 2 % du PIB, ce qui est bas par rapport à d'autres pays. Ils ont ajouté qu'au lieu de cela, les principales priorités du gouvernement étaient de développer l'économie et d'assurer un gouvernement de qualité.

Les parlementaires éthiopiens ont enchaîné en traitant des moyens employés par la Chambre des représentants du peuple pour superviser l'exécutif, étant donné qu'il n'y siège qu'un seul membre de l'opposition. Les parlementaires représentent le peuple tout entier, y compris les personnes n'ayant pas voté pour le parti au pouvoir, et ils ont indiqué discuter régulièrement avec les citoyens afin de connaître leurs préoccupations. Les questions que ceux-ci soulèvent sont posées à la Chambre des représentants du peuple. Les parlementaires éthiopiens et la délégation ont aussi débattu de la participation des femmes au Parlement.

Rappelant que l'Éthiopie a commencé à pied d'œuvre après la guerre civile qui s'est achevée il y a 20 ans, le président Gemeda a déclaré que la lutte contre la pauvreté est le principal objectif de l'Éthiopie. Il a aussi souligné la nécessité de soutenir le secteur privé, en particulier les PME, et les jeunes entrepreneurs.

La délégation a saisi l'occasion pour visiter la Chambre des représentants du peuple.

8. Rencontre avec le ministre d'État des Finances et du Développement économique

La délégation a rencontré le ministre d'État des Finances et du Développement économique, Son Excellence Ahmed Shide. Il a décrit succinctement l'économie éthiopienne et le plan du gouvernement en matière de croissance et de transformation, qui vise à changer l'Éthiopie en un pays à revenu intermédiaire. Le plan a pour objet de favoriser une croissance globale pour développer le secteur agricole et de l'énergie, bâtir l'infrastructure et améliorer le réseau des voies de communication. Il a cité à titre de difficultés notamment la capacité limitée de l'État et la nécessité de trouver des moyens de faire participer les jeunes à l'économie. Il a attribué le taux de croissance de 11 % enregistré l'année dernière par l'Éthiopie aux choix politiques du gouvernement.

Dans le cours de la discussion avec la délégation, le ministre Shide a indiqué que l'Éthiopie disposait de freins à l'entrepreneuriat libre, comme la législation du travail. Il a aussi exprimé le besoin d'accroître la participation de la société civile et, pour le gouvernement, d'accompagner le développement du secteur privé.

Le ministre Shide a continué en parlant de la nouvelle route à huit voies en construction reliant Djibouti, principal débouché sur la mer de l'Éthiopie. La route est financée grâce à un prêt de la Chine. Il a aussi fait part des efforts de l'Éthiopie pour protéger les femmes et les enfants et pour encourager l'éducation des filles. Au sujet de l'intégration régionale, il a abordé la question de la qualité de membre du COMESA de l'Éthiopie et de la zone de libre-échange en voie d'être établie avec la SADC et la CAE. Il est d'avis

que les CER sont les composantes fondamentales de l'intégration et les voies de communication avec les pays limitrophes sont capitales pour la réussite de ces projets.

Le ministre Shide a en outre discuté de la politique relative à l'impôt sur le revenu des sociétés et du droit à rapatrier les bénéfices. Le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés est de 30 %, mais il existe diverses exemptions selon la quantité de produits exportée et l'accroissement de projets industriels ou agro-industriels. Le rapatriement de capitaux et la remise de dividendes et d'intérêts par les investisseurs étrangers sont garantis 13.

Le ministre Shide a également traité des questions de la participation étrangère à des projets hydroélectriques, de la façon dont le gouvernement génère des recettes par le truchement de l'imposition, et des moyens employés par le gouvernement fédéral pour subventionner les régions.

SÉNÉGAL

A. Contexte

La République du Sénégal se situe sur la côte ouest de l'Afrique. Ancienne colonie française, elle jouit d'une relative stabilité depuis qu'elle a obtenu son indépendance en 1960. Elle compte parmi les rares pays africains à ne jamais avoir connu de coup d'État. Le Sénégal a vécu deux transitions politiques pacifiques : une transition entre dirigeants du parti installé depuis longtemps au pouvoir, le Parti socialiste (PS), et une autre entre le PS et le Parti démocratique sénégalais (PDS) de l'opposition. Le président Abdoulaye Wade, chef de longue date de l'opposition, a d'abord été élu en 2000, puis réélu en 2007. Malgré la limite fixée par la Constitution à deux mandats, le président a fait savoir qu'il briguera à nouveau les suffrages aux élections de février 2012. Ses partisans allèguent que la limite à deux mandats n'est entrée en vigueur qu'en 2008 lors de la révision de la Constitution. En juin 2011, les tentatives du gouvernement de modifier la Constitution pour créer un poste de vice-président et abaisser le seuil de victoire aux élections présidentielles de 50 à 25 % ont été abandonnées suite aux protestations. Depuis 1982, un mouvement séparatiste armé sévit dans la région de la Casamance au sud du Sénégal.

La population sénégalaise, forte d'à peu près 13 millions d'habitants, est composée d'un certain nombre de groupes ethniques et environ 95 % de la population est musulmane. L'économie est dominée par quelques secteurs clés, notamment ceux des arachides (cacahuètes), de la pêche et des services. Cependant, le secteur de l'agriculture est frappé par des sécheresses. Sur le plan de l'énergie, le Sénégal dépend du pétrole importé et subit de fréquentes coupures d'électricité ¹⁴. La pauvreté est élevée, en particulier dans les zones rurales, et 34 % de la population vit avec

¹³ Ethiopian Business Development Services Network, Investment Policy, http://www.bds-ethiopia.net/investment-policy.html.

¹⁴ Banque mondiale, Sénégal, « Fiche-pays », http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/SE NEGALINFRENCHEXTN/0,,contentMDK:20259319~pagePK:1497618~piPK:217854~theSitePK:461478, 00.html.

moins de 1,25 dollar par jour. La population augmente rapidement – autour de 3 % par an – et le taux de chômage est haut, surtout chez les jeunes 15.

L'espérance de vie à la naissance est de 60 ans. Le taux de mortalité maternelle est élevé – 410 décès pour 100 000 naissances vivantes (par rapport à 12 décès pour 100 000 naissances vivantes au Canada). La mortalité infantile est aussi forte – 56 enfants sur 1 000 décèdent avant l'âge d'un an (contre 5 décès pour 1 000 enfants au Canada). Le taux d'infection au VIH/sida est relativement bas – 0,9 %, chiffre faisant assez bonne figure par rapport au taux de 0,3 % du Canada¹⁶.

Sur la scène internationale, le Sénégal participe activement aux affaires régionales et africaines. Il a joué un rôle prépondérant en Libye, Côte d'Ivoire et Mauritanie et a pris part à de nombreuses opérations internationales de maintien de la paix, plus particulièrement au Libéria, en République démocratique du Congo, au Darfour et en Côte d'Ivoire. Le président Wade est un fervent partisan de la démocratie en Afrique occidentale.

Le Sénégal jouit généralement de bonnes relations avec ses voisins. Le Sénégal, la Mauritanie et le Mali se sont entendus pour coopérer sur les questions frontalières et lutter contre l'extrémisme. Des tensions sont apparues avec la Gambie au sujet de questions de transport et de passages de la frontière, ainsi que sur le rôle de la Gambie auprès des rebelles séparatistes dans la région de la Casamance. Le président Wade et le président gambien Yahya Jammeh se sont récemment entretenus de la Casamance, et le président Jammeh a convenu de prendre des mesures sévères à l'encontre des rebelles qui utilisent la Gambie comme base.

Le Sénégal a des rapports amicaux avec l'Occident, notamment avec la France et les États-Unis. Le Sénégal a favorisé les relations avec les pays en développement et a noué des relations avec l'Inde et des pays arabes comme le Koweït. Le Sénégal a établi des rapports avec la République populaire de Chine en 2006, après avoir rompu ses liens avec Taïwan. Depuis lors, les relations avec la Chine se sont épanouies.

Les relations bilatérales entre le Canada et le Sénégal sont fortes. Les deux pays coopèrent par le biais de la francophonie et dans les domaines de la paix et de la sécurité régionale et internationale. Leurs forces sont associées dans le cadre de la Mission des Nations Unies au Darfour. Le Canada est depuis longtemps un partenaire du Sénégal en matière de développement et a investi plus de 1,2 milliard de dollars en aide publique au développement depuis 1962. Le Sénégal est actuellement l'un des 20 pays de concentration de l'ACDI en vertu du Plan d'action pour accroître l'efficacité de l'aide.

B. Rencontres

1. Rencontre avec le président de l'Assemblée nationale

¹⁵ Agence canadienne de développement international, Sénégal, « Aperçu », http://www.acdicida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/JUD-217123240-NKYn

¹⁶ Agence centrale de renseignements, World Factbook, « Sénégal », https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/sg.html.

Les membres de la délégation ont rencontré le président de l'Assemblée nationale, M. Mamadou Seck, ainsi que les présidents de la Commission des affaires étrangères, de l'Union africaine et des Sénégalais de l'extérieur (M. Bocar Kane), de la Commission de l'économie générale, des finances, du plan et de la coopération économique (M. Alé Lo), de la Commission du développement et de l'aménagement du territoire (M. Abdoulaye Sène), de la Commission des lois, de la décentralisation, du travail et des droits de la personne (M. Abdoulaye Babou) et de la Commission de la santé, de la population, des affaires sociales et de la solidarité nationale (M. Oumar Ndoye).

M. Seck a présenté un aperçu de l'Assemblée nationale, en soulignant qu'elle en est à la 11^e législature depuis l'indépendance, et ce, sans interruption. Il a également expliqué les méthodes utilisées pour la surveillance de l'exécutif.

Le président de la Commission des lois, de la décentralisation, du travail et des droits de la personne a discuté avec les membres de la délégation au sujet de l'importance du respect des droits de la personne. Il a décrit les diverses dispositions de la Constitution, y compris le droit de travailler, le droit de manifester et la liberté de presse. Au sein de l'Assemblée nationale, la Commission peut conseiller au président de rejeter un projet de loi s'il va à l'encontre des principes des droits de la personne.

Lorsqu'on leur a demandé de nommer les principaux défis auxquels fait face l'Assemblée nationale, les présidents des commissions ont cité la relation avec l'exécutif, le besoin de surveiller le processus budgétaire, le besoin d'améliorer la capacité des membres du Parlement et, surtout, de ses membres féminins, l'efficacité des programmes de développement et la réforme de la loi électorale. En résumé, M. Seck a dit que les partenaires en développement ont tendance à se concentrer sur les gouvernements et la société civile et à oublier la question du renforcement du Parlement. Sans base solide, le Parlement n'est pas en mesure de demander des comptes à l'exécutif. La surveillance en matière financière exige une aide spécialisée et technique. Afin de garantir la stabilité, il a expliqué que le Parlement doit jouer un rôle pour assurer une jurisprudence valable. Il a mentionné la hausse des salaires des parlementaires et le véhicule et bureau qui leur sont fournis, une mesure qui a amélioré la situation. Sur la question des élections, il a indiqué que l'Assemblée nationale occupe un rôle de vigie.

La discussion a ensuite bifurqué vers le sujet de la Force africaine prépositionnée (FAP) dont le Sénégal participe à la création. Parallèlement, on a informé la délégation que le Sénégal participe à un nombre trop élevé d'opérations de maintien de la paix, ce qui fait augmenter la pression sur sa capacité militaire.

La délégation a saisi l'occasion de visiter la Chambre de l'Assemblée nationale.

2. Rencontre avec le président du Sénat

Les membres de la délégation ont rencontré le président du Sénat, M. Papa Diop, ainsi que le premier vice-président du Sénat, M. Kansoumbaly Ndiaye, et le président de la Commission des affaires étrangères, M. Famara Sané. Le président Diop a lancé la discussion en évoquant les liens étroits entre le Sénégal et le Canada. Nombreux sont les enseignants canadiens qui ont travaillé au Sénégal et nombreux sont les Sénégalais qui ont étudié au Canada.

Le président Diop a parlé des rôles du Sénat, établi il y a quatre ans. Conçu pour représenter les collectivités, il accorde une attention particulière aux projets de loi liés aux traités, aux collectivités et aux expatriés.

Poursuivant la discussion avec les membres de la délégation, le président Diop a traité de l'approvisionnement énergétique du Sénégal, un secteur en difficulté en raison du manque de ressources en pétrole. On étudie la possibilité d'utiliser l'énergie solaire et éolienne comme solutions de second choix.

On a ensuite abordé les questions du rôle et des pouvoirs du Sénat, de la participation des femmes à la vie politique et du nombre limite de mandats présidentiels. Concernant cette dernière question, le président Diop a souligné qu'un débat est en cours afin de déterminer si le président Wade est admissible à un autre mandat.

3. Rencontre avec les groupes de la société civile

Les membres de la délégation ont rencontré des représentants de plusieurs groupes de la société civile qui œuvrent dans les milieux des droits de la personne, de la liberté de presse, de la saine gouvernance et de la surveillance électorale. Parmi les représentants rencontrés : M^{me} Fatou Marone de la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO); M. Elimane Kane du Forum civil, la division sénégalaise de Transparency International; M. Assane Diome Ndiaye de la Ligue sénégalaise des droits de l'homme; M^{me} Astou Mbène Kane de la Convention des jeunes reporters du Sénégal et M. Abdou Mazide Ndiaye du Comité de veille et de suivi des recommandations de la mission d'audit du fichier électoral.

La question des droits de la personne était le premier sujet de discussion. Les représentants de la société civile ont souligné que même si le Sénégal a ratifié les conventions internationales sur les droits de la personne, la situation demeure fragile. Selon eux, les cas de torture et de morts suspectes sont constants. Les journalistes, considérés comme des membres de l'opposition, font souvent l'objet d'interrogations et certains d'entre eux ont été agressés. Les représentants ont également mis en doute l'indépendance du système judiciaire.

À l'égard des prochaines élections, les représentants ont parlé d'un climat d'incertitude. Ils ont souligné le fait que des activistes de l'opposition étaient maintenant poursuivis après avoir envoyé une lettre au Conseil constitutionnel le priant d'empêcher le président Wade de se présenter pour un autre mandat¹⁷.

Concernant les droits des enfants et des femmes, les représentants ont signalé que malgré la signature de traités internationaux sur les droits de la personne par le Sénégal, ils ne sont pas toujours respectés. Ils ont mentionné le nombre d'enfants de la rue et la difficulté de porter une accusation contre les auteurs de violence aux femmes.

Au sujet des cas de torture, les représentants ont précisé que la brutalité a tendance à s'observer pendant les enquêtes préliminaires où les avocats sont absents. Selon eux, on compte environ 15 morts suspectes qui n'ont pas fait l'objet d'une enquête.

http://af.reuters.com/article/topNews/idAFJOE79J0F320111020.

¹⁷ Les activistes ont été condamnés à deux ans de prison pour profération de menaces de mort. Diadie Ba, « Critic of Senegal president jailed over letter », Reuter Africa, 20 octobre 2011,

À l'égard de la liberté de presse, les représentants ont indiqué que même si elle est enchâssée dans la constitution, elle n'est pas pratiquée dans les faits. Ils ont mentionné l'existence d'un climat de peur. Des journalistes ont déjà été arrêtés après la publication d'histoires embarrassantes, le gouvernement a retiré ses publicités de certaines publications et le parti au pouvoir a démarré son propre journal. Par contre, ils ont mentionné l'existence de subventions aux journaux.

Concernant la saine gouvernance, les représentants ont indiqué que la situation s'était aggravée. Ils ont souligné l'inefficacité des mesures de contrôle pour contrer la corruption et le besoin de renforcer les institutions chargées de surveiller la situation. Ils ont ajouté qu'un des principaux problèmes est l'utilisation des outils de l'état à des fins partisanes et l'attribution d'emplois aux personnes du parti au pouvoir. Ils ont souligné le besoin de sensibiliser les gens au problème.

Au sujet des élections, les représentants ont indiqué que l'opposition ferait preuve de vigilance. Le Comité de veille et de suivi des recommandations de la mission d'audit du fichier électoral, composé de membres de l'opposition, du gouvernement et de la société civile, surveille la mise en œuvre des recommandations issues d'une vérification menée par des experts indépendants des listes électorales ¹⁸. Les représentants croient que le système électoral est sain et qu'une fraude à grande échelle n'est pas vraiment possible. Selon eux, la question principale demeure toutefois de savoir si oui ou non le président Wade aura le droit de se porter candidat à nouveau. La réponse ne viendra qu'en janvier. Parallèlement, vu la fragmentation de l'opposition, on ne peut dire si elle pourra présenter un seul candidat. L'incertitude entraîne des tensions et des représentants ont dit que si le président Wade se portait encore candidat, la stabilité pourrait être menacée.

4. Rencontre avec le ministre d'État des Affaires étrangères

Les membres de la délégation ont rencontré le ministre d'État des Affaires étrangères, Me Madické Niang. Discutant de l'intégration en Afrique occidentale, il a dit qu'étant donné que l'UA n'a pas réussi à créer l'unité à l'échelle du continent, l'Afrique occidentale devra explorer ses options. Il a précisé que le Sénégal examine l'idée d'une confédération de l'Afrique occidentale.

Le ministre Niang a parlé des événements qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire. Il a expliqué que le Nigeria et le Sénégal avaient pris les devants dans ce dossier. Il a précisé que la présence de 15 millions d'étrangers dans le pays avait compliqué la situation. À propos de la Libye, il a fait remarquer que le président Wade avait été le premier à demander le départ du colonel Kadhafi.

5. Rencontre avec le président de la République du Sénégal

Les membres de la délégation ont rencontré le président de la République du Sénégal, Son Excellence Abdoulaye Wade. Le président a d'abord mentionné le fait qu'il s'était inspiré du Canada dans l'élaboration de la loi électorale sénégalaise. Il a essayé

http://eeas.europa.eu/delegations/senegal/press corner/all news/news/2011/20110407 01 fr.htm.

¹⁸ Délégation de l'Union européenne en République du Sénégal, Rapport d'audit du Fichier Électoral sénégalais, 7 avril 2011 (français seulement),

d'adopter le concept d'un leader de l'opposition, mais l'opposition sénégalaise l'a refusé. En matière d'économie, il a dit s'être inspiré du modèle québécois.

Le président Wade a enchaîné sur le progrès agricole du Sénégal dans la production d'arachides, de millet, de sésame, de blé et de riz. Alors que le Sénégal avait l'habitude d'importer de la nourriture, le pays est aujourd'hui autosuffisant. De plus, il crée peu à peu une industrie de transformation des aliments. Le président a également parlé de la Grande Muraille Verte : un projet de planter une barrière d'arbres de 7 000 kilomètres de long et de 15 kilomètres de large d'un bout à l'autre de l'Afrique pour freiner l'avancée du désert du Sahara.

Le président Wade a poursuivi la discussion en soulignant les efforts du Sénégal pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il a précisé que 40 % du budget est versé à l'éducation. Il a cité en exemple les aides-enseignants recrutés pour aider les enfants qui ont pris du retard en classe. Pour favoriser la santé maternelle, on forme des femmes dans chaque collectivité afin de surveiller les femmes enceintes. Résultat : le taux de mortalité maternelle a diminué.

Le président Wade a ensuite exprimé son désir de visiter le Canada. Une discussion a suivi sur les façons dont les partis politiques se régénèrent. Comme les partis au pouvoir risquaient de relâcher de vigilance selon le président, il avait invité de nombreux jeunes au sein du gouvernement dans le but d'assurer le renouvellement générationnel.

À l'issue de la rencontre, la délégation a exprimé le souhait que les élections de 2012 se déroulent sans accroc.

Après la réunion, la Radiotélévision du Sénégal a réalisé des entrevues avec le chef de la délégation.

6. Rencontre avec des groupes de la société civile engagés dans la résolution de problèmes sociaux et de développement

Les membres de la délégation ont rencontré les représentants du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et quatre groupes de la société civile. Parmi eux : M. Cheick Mbow de l'organisme cadre pour l'éducation appelé Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique (COSYDEP); M. Thierno Ba de l'Union pour la solidarité et l'entraide; Mme Safiètou Mbodj de la Fédération des associations féminines du Sénégal (FAFS); Mme Kathryn Touré du CRDI et M. Momar Talla Kane de l'organisme-cadre pour le développement appelé Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement (CONGAD).

Les participants ont d'abord fait un exposé sur leur organisme. M. Mbow a présenté un aperçu de sa coalition de 125 membres et des défis en matière d'éducation au Sénégal, y compris améliorer la qualité de l'éducation, offrir des services d'éducation aux adultes, aider les familles analphabètes et élaborer des programmes en fonction des recherches réalisées sur ces questions.

M. Ba a parlé des problèmes ruraux dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'accessibilité. Il a cité en exemple la pénurie d'écoles, la qualité de l'éducation, le financement de l'éducation et la promotion de l'alphabétisation. Il a également mentionné le défi posé par les pratiques traditionnelles telles que le mariage précoce.

Mme Mbodj a discuté de divers problèmes touchant les femmes tels que les risques de maladie, l'éducation des filles, l'accès au microcrédit et les conséquences du mariage précoce sur les taux de décrochage.

Mme Touré a parlé des recherches du CRDI en matière de sécurité alimentaire, de santé, d'éducation et de croissance pour tous. Elle a également discuté du besoin d'encourager la participation aux organismes décisionnaires.

M. Kane a souligné les préoccupations de ses organismes membres, y compris la santé, l'éducation, le sexe et l'environnement. Dans le secteur de l'éducation, il a mentionné l'insuffisance des installations et la faible qualité de l'éducation, surtout dans les matières techniques et scientifiques. Selon lui, de nombreux problèmes sont liés à la pauvreté et il recommande une participation accrue des citoyens dans le processus décisionnel et un appui à la société civile.

Au cours de la discussion avec les membres de la délégation, les participants ont approfondi les questions de la fréquentation scolaire, du manque de ressources pour offrir des services d'éducation de qualité à l'échelle locale, du mariage précoce et du coût de l'éducation. Ils ont parlé des restrictions de la société civile en matière d'engagement politique. Concernant la mutilation génitale féminine, ils ont indiqué que cette pratique était limitée à certains groupes ethniques. Ils ont également évoqué le besoin d'obtenir des statistiques fiables pour améliorer leur travail.

7. Rencontre avec des représentants d'entreprises canadiennes

Les membres de la délégation ont rencontré des représentants de la communauté des entreprises canadiennes au Sénégal, y compris M. Macoumba Diop de Teranga Gold Corporation; M. Michel Marceau de Oromin; M. Malcolm Versel de IAMGOLD; M. Philippe Barry de RSE Sénégal, engagée en faveur de la responsabilité sociale d'entreprise; M. Tony Toufic de l'Université Laval; M. Mihai Popescu de AECOM; M. Philippe Bélanger de UMT Technolgies; M. Yves Charland de Développement international Desjardins (DID) et M. Khaled Houda du cabinet d'avocats Jolicoeur, Lacasse.

L'exploitation minière débute à peine au Sénégal, ont expliqué les participants. Compte tenu du faible nombre d'entreprises actives dans le pays, plusieurs possibilités s'offrent aux fournisseurs de l'industrie minière. Ils ont souligné l'intérêt des Sénégalais à acquérir les connaissances pour contribuer au développement de l'industrie dans leur pays. Les participants ont également cerné les possibilités dans les secteurs du microcrédit, de l'éducation et de la formation.

En règle générale, les participants sont d'avis que la situation politique au Sénégal est stable et que ses infrastructures de base, telles que les routes, les aéroports et les télécommunications, sont adéquates. Le pays fait face aux défis suivants : la transparence, la capacité énergétique inadéquate et le faible niveau de formation des travailleurs. Toutefois, à bien des égards, les participants considèrent le Sénégal comme étant à un carrefour. De nombreux jeunes sénégalais sont au chômage et le gouvernement a parfois des attentes irréalistes envers le nombre d'emplois que l'industrie peut générer. Les participants ont parlé du besoin d'étendre les activités à l'extérieur de Dakar.

Les représentants du secteur privé ont également discuté de l'importance de respecter les lois commerciales et du manque de coordination entre les divers pays africains sur des questions telles que les marques de commerce et les partenariats publics-privés. De plus, le droit du travail, qui n'a pas été révisé depuis 1947, est très complexe et entrave le renvoi des personnes incompétentes. Ils ont déterminé des problèmes liés à l'application des lois édictées. Les participants étaient d'accord pour dire qu'il existe peu de recours judiciaires contre la corruption.

Dans la discussion avec la délégation, on a souligné le fait que les entreprises minières créent peu d'emplois et qu'il est crucial d'encourager les fabricants canadiens à venir au Sénégal. En matière de responsabilité sociale d'entreprise, on était d'avis que les exemples de récompense de comportement éthique sont nombreux. Ce ne sont toutefois pas tous les compétiteurs qui considèrent que c'est une priorité. De plus, si une entreprise axée sur la responsabilité sociale d'entreprise verse des salaires inférieurs, d'autres entreprises pourraient voler leurs employés.

Les participants ont désigné l'accès au capital à titre de défi. Les traditions locales en vertu desquelles on partage avec la famille plutôt que d'accumuler la richesse peuvent être contraignantes et empêcher l'innovation. Les sources de capital sont rares et cette situation freine l'entrepreneuriat. Sans titre foncier, un bien immobilier n'est pas accepté à titre de garantie. Le capital disponible est très dispendieux.

Finalement, les participants ont fait observer que les entreprises canadiennes établies au Sénégal font concurrence à d'autres entreprises des pays industrialisés. Pour réussir, elles doivent faire appel aux dernières techniques industrielles conjointement avec un excellent savoir-faire en affaires

8. Rencontre avec le ministre des Élections

La délégation a rencontré le ministre des Élections, M. Cheikh Guèye, ainsi que des membres de son personnel. Avant d'entrer en poste, le ministre Guèye était directeur des élections et relevait du ministre de l'Intérieur. On a créé le poste de ministre des Élections en juillet 2011. Le ministre des Élections est responsable du matériel électoral tel que les bulletins de vote et les urnes, tandis qu'il incombe au ministre de la Justice de totaliser et d'annoncer les résultats.

Le ministre Guèye a insisté sur l'impartialité de son organisation et a souligné le fait que le gouvernement et l'opposition avaient élaboré de pair le code électoral. Il a d'ailleurs fait observer que les partis participent à tous les niveaux du processus. Il a également parlé de la vérification des listes électorales menée par des experts indépendants ¹⁹. Dans un échange avec les membres de la délégation, il a assuré qu'on prenait toutes les mesures possibles pour garantir la confiance du public et la transparence.

En ce qui a trait aux dépenses électorales, le ministre Guèye a expliqué qu'aucune limite n'est imposée sur les dépenses d'un candidat. En effet, afin d'uniformiser les règles du jeu, l'état soutient les candidats présidentiels. Il leur fournit par exemple une équipe de télévision.

¹⁹ Mission d'Audit du Fichier Électoral, « Rapport Final », janvier 2011, http://photos.state.gov/libraries/adana/323269/pdf/rapport_audit_fichier_electoral_sn_31Jan2011.pdf.

Concernant le calendrier électoral, le ministre a indiqué que les candidats présidentiels pour les élections du 26 février peuvent présenter leur candidature en tout temps entre le 26 décembre 2011 et le 25 janvier 2012.

Le personnel du ministre a répondu aux questions sur l'impartialité du ministre en soulignant que des postes de cabinet semblables existent dans d'autres pays francophones comme la Belgique et la France. Il a réitéré que les partis politiques participent à tous les niveaux du processus et qu'on a mis sur pied un comité de veille.

9. Rencontre avec le président de la Commission électorale nationale autonome

La délégation a rencontré le président de la Commission électorale nationale autonome (CENA), M. Doudou Ndir, ainsi que des commissaires (dont deux ont été nommés récemment) et des membres du personnel de la Commission. La réunion, qui a débuté en retard, a commencé avec un long exposé sur la CENA. Fondé en 2005, l'organisme permanent et indépendant supervise les élections et assure le respect de la loi électorale. Ses membres sont nommés par le président de la République, mais sont des professionnels neutres.

Au cours de la discussion avec les membres de la délégation, les commissaires ont parlé de la relation de la CENA avec le ministère des Élections avec qui ils partagent la responsabilité des élections : le ministère s'occupe du matériel électoral tandis que la CENA assure le contrôle et la supervision des élections.

En ce qui concerne les observateurs électoraux, les commissaires ont signalé que la CENA participe à leur accréditation. Ils ont précisé que les observateurs qui sont au Sénégal seulement pour une semaine ne connaîtraient pas suffisamment le contexte pour évaluer le processus électoral. Ils ont insisté sur le besoin de connaître la situation du pays et se sont demandé si les observateurs sont parfois responsables de la violence susceptible d'éclater après des élections. La délégation a trouvé que les commissaires étaient on ne peut plus laconiques dans leurs réponses au sujet du processus électoral et des observateurs.

10. Visite d'un projet d'enseignement

Mme Gallant s'est rendue à Thiaroye en périphérie de Dakar pour visiter un projet parrainé par l'ACDI. Elle a rencontré M. Thiam, un inspecteur du ministère de l'Éducation. Elle a appris que de nombreux enfants quittent l'école à midi parce qu'ils n'ont pas de déjeuner. L'ACDI finance une initiative du Programme alimentaire mondial afin d'offrir des repas à l'école aux enfants défavorisés.

Mme Gallant a pris connaissance de certains défis auxquels font face les écoles sénégalaises. Elle a visité d'anciennes casernes militaires converties en salles de classe. Les outils d'apprentissage tels que les globes terrestres doivent être mis sous clé. Une école attendait une livraison d'ordinateurs offerts par une école de Paris. Les frais d'Internet sont toutefois si élevés que l'école a dû annuler la connexion. Une école était fermée en raison d'une inondation.

En général, les inspecteurs et les directeurs d'école rencontrés ont exprimé leur reconnaissance envers le Canada pour l'aide fournie au système d'enseignement du Sénégal.

11. Rencontre avec le Représentant spécial des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest

Les membres de la délégation ont rencontré le Représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, M. Saïd Djinnit. Il a parlé de l'évolution philosophique de l'UA qui a cessé de jeter le blâme sur des facteurs externes pour les problèmes de l'Afrique et décidé d'en assumer la responsabilité. Elle a établi une architecture pour la paix et la sécurité, mais doit maintenir la bonne volonté qu'elle a affichée. Pour ce faire, l'UA a besoin de ressources.

À propos de la Force africaine prépositionnée (FAP), M. Djinnit a souligné l'importance de se doter d'une telle force continentale. Il a ajouté qu'on encourageait les organismes régionaux tels que la CEDEAO à bâtir leurs propres forces afin de passer à l'action sur le plan régional. La FAP fournirait assistance dans le cas où la force régionale en serait incapable.

M. Djinnit est revenu sur la question du financement. Selon lui, elle constitue le principal enjeu de l'UA et l'obstacle à sa capacité d'agir. Les fonds ont tendance à être versés de manière irrégulière et chaque donateur utilise des pratiques comptables différentes, ce qui entraîne un problème d'efficacité.

Concernant son rôle, il a indiqué qu'il collaborait avec des organismes régionaux sur des questions telles que la prévention des conflits et la consolidation de la paix. En Afrique de l'Ouest, les conflits ethniques au Libéria et en Sierra Leone ont poussé les pays de la région à former le Groupe de contrôle de la CEDEAO, un processus auquel a également pris part l'ONU. En 2002, l'ONU a décidé de fonder un bureau pour travailler avec la CEDEAO. M. Djinnit a fourni de nombreux exemples où l'ONU avait travaillé avec des partenaires régionaux et l'UA pour prévenir des crises, y compris en Mauritanie, au Togo, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Ses questions prioritaires sont le rôle des femmes dans la paix, le trafic de stupéfiants et le crime organisé, la primauté du droit et la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité. Il a également souligné le besoin d'appuyer les pays qui prévoient des élections.

Au sujet de la situation au Sénégal, compte tenu des risques, M. Djinnit a invité à la prudence. Il dit saisir chaque occasion de discuter du besoin de préserver la stabilité avec les représentants gouvernementaux, y compris le président de la République. Plus près des élections, il interviendra davantage, selon la situation.

Concernant la situation générale en Afrique de l'Ouest, M. Djinnit a évoqué la longue transition que vit la région. Les pays sont en règle générale dans la bonne voie, mais doivent être guidés. Même les pays stables tels que le Ghana sont fragiles. Les pays de la région font face à des régimes à parti unique et à des violences ethniques. Ils manquent d'institutions fortes et de pratiques démocratiques et leurs médias, tout comme leur système judiciaire, sont faibles.

Le rôle des organismes tels que l'ONU, l'UA et la CEDEAO est d'appuyer ces pays au cours de la transition. Il a fait remarquer qu'il est payant de dénouer des crises et souligné que le bureau de l'ONU en Afrique de l'Ouest qui coûte 10 millions de dollars à administrer pourrait épargner de l'argent en évitant des missions de maintien de la paix

coûteuses. En évitant une telle mission chaque 10 ans, on épargne même de l'argent pour administrer le bureau pendant 20 ans.

M. Djinnit a ensuite parlé du rôle clé du Nigeria dans les opérations de maintien de la paix de la CEDEAO. Lorsque le Nigeria doit gérer des problèmes internes, la capacité de la CEDEAO d'exécuter son mandat de maintien de la paix en subit les conséquences. Il a poursuivi la discussion en parlant de la création de la FAP. Le plan est de se doter de cinq brigades, mais l'UA n'a pas les moyens de créer le fonds en fiducie d'un à deux milliards de dollars nécessaire pour les payer.

Au fond, M. Djinnit est optimiste au sujet des progrès dans la région. Il a indiqué que malgré la marginalisation des partis d'opposition, ces derniers n'existaient tout simplement pas il y a 20 ans, tout comme la liberté d'expression et de presse. La situation n'est pas encore idéale, mais ces libertés commencent à apparaître. « L'Afrique est prête pour une transformation, mais cela prendra du temps », a-t-il déclaré.

M. Djinnit a également fait remarquer que l'ancien principe de non-ingérence a été remplacé par le principe de non-indifférence. Les femmes peuvent jouer un rôle clé dans l'établissement de la paix, selon lui.

En conclusion, M. Djinnit a indiqué que son bureau disposait d'un petit budget, d'un personnel d'environ 30 personnes et d'un avion, ce qui lui donne suffisamment de souplesse et de mobilité pour faire face aux crises.

12. Rencontre avec les partis d'opposition

Les membres de la délégation ont tenu une rencontre avec six membres de la coalition de l'opposition appelée Bennoo Siggil Senegaal : M. Ousmane Tanor Dieng du Parti socialiste; M. Magatte Thiam du Parti de l'indépendance et du travail; M. Mamadou Lamine Diallo de l'Union nationale patriotique; M. Robert Sagna du Rassemblement pour le socialisme et la démocratie/Takku Défaraat Sénégal; M^{me} Zahra Iyane Thiam de l'Union pour le développement du Sénégal/Innovation et M. El Hadii Mbow de l'Union citovenne.

Les participants ont informé la délégation que même si le pays profite d'une certaine stabilité, il vit une période d'incertitude. Ils ont discuté des causes profondes des problèmes du pays : le faible niveau de vie, l'exode des régions rurales et la fermeture de la route vers l'Europe par la Libye. De plus, les tentatives du gouvernement de réformer la Constitution, interrompues à la suite de protestations, avaient provoqué un climat de crise dont personne ne pouvait deviner l'issue. Les participants ont exprimé des préoccupations à l'égard des problèmes liés à l'inscription des électeurs et du manque d'un bulletin de vote unique pour les élections présidentielles. Ils ont déclaré que l'opposition et le gouvernement s'étaient mis d'accord au sujet de la conduite des élections, mais que le gouvernement avait rompu l'entente. Les participants ont mentionné qu'ils n'avaient pas communiqué avec le ministre des Élections.

Les participants se sont demandés si le nombre de bureaux de vote serait suffisant et si les observateurs électoraux, qui seront seulement présents le jour de l'élection, pourraient faire un travail adéquat. Concernant la candidature du président Wade, ils espèrent que la Constitution sera respectée et que le Conseil constitutionnel rejettera

sa candidature. Lorsqu'on leur a demandé si l'UA ou des organismes régionaux seraient en mesure de servir d'intermédiaire en cas de crise, les participants ont montré peu de confiance. Selon eux, l'UA n'avait pas agi de manière décisive pendant les événements en Égypte, en Tunisie et en Libye.

Les participants ont l'impression que le Sénégal se trouve à un carrefour. Ils ont déclaré qu'ils souhaitent simplement des élections normales et transparentes.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les membres de la délégation ont assisté à des séances d'orientation présentées par des représentants du Canada à Ottawa, Addis-Abeba et Dakar. À leur retour à Ottawa, les membres de la délégation ont organisé une séance d'information à l'intention des autorités canadiennes.

À Addis-Abeba, les membres de la délégation ont été invités à une réception organisée par l'ambassadeur du Canada pendant laquelle ils ont rencontré un vaste éventail de chefs politiques éthiopiens de toutes allégeances, de membres de la société civile et de représentants du secteur privé, et du corps diplomatique.

Au Sénégal, la visite de la délégation a été couverte par la Radiotélévision du Sénégal, la société de radiodiffusion publique, et rapportée par l'Agence de presse sénégalaise.

CONCLUSION

Malgré la distance géographique entre l'Éthiopie et le Sénégal, ces deux pays font face à des défis semblables et ont un potentiel considérable. Les deux sont aux prises avec un grand nombre de personnes pauvres, une croissance démographique rapide et une infrastructure inadéquate. Ils ont tous deux été relativement stables et actifs dans leur région, surtout en ce qui a trait au maintien de la paix. Le Canada a de bonnes relations avec l'Éthiopie et le Sénégal, tous deux ciblés par l'ACDI.

ÉTHIOPIE

On a encouragé la délégation à découvrir les efforts du gouvernement éthiopien pour réduire la pauvreté, en particulier dans les régions rurales. Sa détermination à accroître la capacité hydroélectrique du pays ainsi qu'à améliorer ses infrastructures de transport a impressionné la délégation. Les membres de la délégation ont constaté les besoins en matière d'infrastructure en voyageant sur l'autoroute à deux voies congestionnée d'Addis-Abeba à Djibouti.

Pendant sa visite d'un projet agricole parrainé par l'ACDI, la délégation était enchantée de constater les efforts déployés pour améliorer le savoir et la production des agriculteurs. Ces derniers ont paru enthousiastes d'essayer de nouvelles méthodes et d'investir leur nouveau revenu dans l'éducation de leurs enfants.

Les discussions avec le ministre d'État aux Finances et au Développement économique, Son Excellence Ahmed Shide, ont encouragé la délégation. Il était positif à propos des plans de l'Éthiopie de devenir un pays à revenu intermédiaire à moyen terme.

La délégation a exprimé certaines inquiétudes quant à la capacité du Parlement éthiopien de demander des comptes au gouvernement, surtout en raison du fait qu'il n'y

a qu'un seul membre de l'opposition dans la Chambre des représentants du peuple. La délégation a souligné le caractère positif de la création de la Commission des droits de la personne de l'Éthiopie, mais a exprimé des doutes sur sa capacité de résoudre des problèmes liés aux droits de la personne et de faire son travail efficacement. La délégation espère qu'elle poursuivra son travail et perfectionnera ses compétences.

UNION AFRICAINE

Un des principaux objectifs du séjour à Addis-Abeba était de visiter le siège de l'UA et de rencontrer des représentants de la Commission de l'UA. La délégation était reconnaissante de son franc échange avec le président de la Commission de l'UA, Son Excellence Jean Ping, et d'autres membres de la Commission. La délégation a pris connaissance des préoccupations à l'égard de l'intervention de l'ONU en Libye, que certains pays africains ont vue comme une mission de protection des populations qui s'est transformée en mission pour faire tomber le régime.

Les membres de la délégation ont constaté les préoccupations de l'UA à l'égard de son financement. D'une façon générale, la délégation était d'avis que même si l'UA fait face à de nombreux défis tandis que ses états membres tentent de parvenir à un consensus, le gouvernement du Canada, en tant que seul organisme présent à l'échelle du continent africain, devrait continuer de travailler avec l'UA pour promouvoir les valeurs communes, prévenir les conflits et encourager le développement politique et économique. De plus, la délégation recommande qu'à l'occasion du 10^e anniversaire de la création de l'UA, en 2012, le gouvernement du Canada envisage de lui accorder davantage de financement.

La rencontre avec M. Colin Stewart du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (BNUUA) a encouragé la délégation. Selon ses membres, le BNUUA offre l'occasion idéale pour l'ONU et l'UA de coordonner leurs activités. La délégation espère que l'ONU et l'UA pourront toutes deux fournir au BNUUA tout l'appui nécessaire pour remplir son mandat. De plus, la délégation est d'avis que le gouvernement du Canada pourrait explorer des manières de favoriser cette coopération.

La délégation a exprimé sa reconnaissance pour la discussion franche avec le vice-président de l'UA, les ambassadeurs du Burkina Faso, de l'Ouganda et du Gabon, et le directeur de l'Institut international d'études stratégiques. La délégation s'est montrée en faveur de poursuivre ce genre de dialogue. Elle a noté la demande des ambassadeurs pour un partenariat stratégique entre le Canada et l'Afrique et a promis de transmettre le message au Parlement et au gouvernement canadiens. D'ailleurs, ce message a été relayé à des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que de l'Agence canadienne de développement international, dans le cadre d'une séance d'information organisation à Ottawa pour discuter de la visite de la délégation.

SÉNÉGAL

Au Sénégal, qui est un des pays les plus stables de la région, la délégation avait eu vent par le biais de nombreuses sources que le pays est à un carrefour, à la fois sur le plan politique et économique. Comme le Sénégal est un acteur clé dans la région, des menaces à la stabilité du pays pourraient être lourdes de conséquences.

La délégation s'est montrée particulièrement préoccupée à l'égard du processus en place pour les élections de février 2012. Elle a remarqué qu'on avait apporté des changements à la structure organisationnelle des élections avec la création récente du poste de ministre des Élections, l'incertitude liée aux listes électorales, aux bureaux de vote et aux bulletins de vote, et au processus d'accréditation des observateurs électoraux beaucoup trop ambigu. De plus, la décision quant à la candidature du président Wade ne sera pas prise jusqu'à peu de temps avant les élections.

En tenant compte de tous ces points, la délégation croit fortement que la période électorale pourrait être chaotique et agitée. En conséquence, la délégation suggère au gouvernement du Canada de continuer d'examiner de près la situation et de travailler avec ses partenaires dans la région pour veiller à ce que le Sénégal respecte ses engagements à l'égard des normes en matière d'équité et de transparence dans les élections, garanties dans le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO et la Déclaration de Bamako de l'Organisation internationale de La Francophonie. La délégation invite également le gouvernement à presser le Sénégal de respecter la Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections et le Code de conduite à l'usage des observateurs électoraux internationaux, qui sont reconnus par les Nations Unies et l'Union africaine.

La délégation a également pris connaissance des préoccupations soulevées par les groupes de la société civile à l'égard de la fragilité de la situation des droits de la personne au Sénégal. Là encore, elle souhaite que le gouvernement canadien continue de surveiller la situation.

La délégation a convenu avec les parlementaires sénégalais de l'importance d'accroître la capacité des parlementaires afin qu'ils puissent demander des comptes à l'exécutif, notamment le recrutement d'experts financiers et techniques pour conseiller les parlementaires.

La délégation a bénéficié de la séance d'information organisée avec les représentants du secteur privé canadien au Sénégal. Malgré les nombreux défis, le Sénégal présente un potentiel important et ses efforts pour trouver des possibilités pour les entreprises canadiennes ont réjoui la délégation.

En Éthiopie comme au Sénégal, la délégation a appris que l'accès au capital constitue l'un des principaux défis du développement des entreprises en Afrique, surtout les PME. La délégation encourage le gouvernement canadien à appuyer les efforts mis de l'avant pour trouver des solutions novatrices à ce problème.

La délégation a exprimé sa reconnaissance pour les connaissances acquises au sujet des efforts d'intégration de l'Afrique. D'une façon générale, ses membres ont appris que l'idée de créer les États-Unis d'Afrique avait été abandonnée et que l'approche pas à pas, consistant à utiliser les communautés économiques régionales comme composantes fondamentales, avait davantage de chances de réussir. Ils ont également appris que les initiatives pour créer des zones de libre-échange régionales vont de l'avant, mais que le travail pour réduire les barrières entre les pays et introduire une convertibilité de la monnaie n'est pas achevé. La délégation encourage le gouvernement canadien à maintenir son appui aux organismes visant à réduire les barrières et à améliorer le commerce.

Finalement, la délégation a accueilli favorablement conseils de M. Saïd Djinnit, le Représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest. Il a encouragé les membres de la délégation à penser à l'avenir et à reconnaître les progrès réalisés. La délégation a convenu que la souplesse et la capacité de réagir rapidement face à une crise d'un bureau tel que le sien sont des moyens rentables de dénouer des crises et d'ainsi éviter des missions de maintien de la paix coûteuses.

REMERCIEMENTS

Pour leur contribution à la réussite de la visite en Éthiopie, la délégation aimerait remercier l'ambassadrice canadienne, Son Excellence Michèle Lévesque et son équipe, y compris M. Christopher Hull, M^{me} Miriam van Nie, M^{me} Konjit Seleshie, M. Robert Bunbury, M. Edmond Wega, M. Stephen Sandiford, M. Stephan Paquette et Mme Thérèse Poirier. La délégation aimerait également remercier M. Dirk Hoekstra, M. Azage Tegegne et M. Nigatu Alemayehu de l'Institut international de recherche sur le bétail pour leur accueil dans le projet intitulé Amélioration de la productivité et du succès sur le marché des agriculteurs éthiopiens. La délégation est honorée d'avoir rencontré Son Excellence Jean Ping, le président de la Commission de l'Union africaine, et reconnaissante du temps qu'il lui a accordé. La délégation est également reconnaissante envers M. Colin Stewart du BNUUA qui a pris le temps de les rencontrer.

La délégation aimerait également remercier les personnes qui ont contribué au succès de la visite au Sénégal, notamment l'ambassadeur canadien Son Excellence Perry Calderwood et son équipe, y compris Mme Suehila Elkateb, M. Carlos Rojas Arbulú, M. Michel Gagnon, M^{me} Karine Girard et M. Daouda Diop. La délégation remercie M. Saïd Djinnit, le Représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, pour ses précieux conseils.

La délégation remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de la rencontrer. Leur participation lui a été d'une aide inestimable pour comprendre les possibilités et les défis de l'Éthiopie, de l'Union africaine et du Sénégal.

Respectueusement soumis.

L'honorable Raynell Andreychuk,
Sénatrice
Coprésidente
Association parlementaire
Canada-Afrique

L'honorable Mauril Bélanger, C.P.,
député
Coprésident
Association parlementaire
Canada-Afrique

Canada-Afrique

Dépenses de voyage

ASSOCIATION Association parlementaire Canada-Afrique

ACTIVITÉ Visites bilatérales en Éthiopie et au Sénégal

DESTINATION Addis-Abeba, Éthiopie et Dakar, Sénégal

DATES Du 9 au 14 octobre 2011

DÉLÉGATION

SÉNAT L'hon. Terry Stratton, l'hon. Jim Munson

CHAMBRE DES COMMUNES L'hon. Mauril Bélanger, David

Christopherson, Lois Brown, Cheryl Gallant

PERSONNEL Maxime Ricard, Michael Dewing

TRANSPORT 82 544,12 \$

HÉBERGEMENT 13 940,53 \$

HOSPITALITÉ 5 008,30 \$

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES 3 039,93 \$

CADEAUX OFFICIELS 2 380,00 \$

DIVERS/ 11 844,28 \$

FRAIS D'INSCRIPTION

TOTAL 118 757,16 \$